



Problème de crédit... URGENT !!! svp

Par **jereva**, le **15/06/2016** à **15:10**

Bonjour,

Je viens vers vous pour trouver des réponses à la situation de ma mère...

En effet elle a contracté un crédit auprès de la Caisse d'Epargne dû à un soucis de santé en 2011. Depuis elle paie une mensualité forcément, mais quand j'ai commencé à m'occuper de sa paperasse, ma mère me dit qu'elle n'a jamais signé quoi que soit, donc en gros elle paie un crédit sans avoir signé de prêt. La conseillère de l'époque lui a fait crédit sans lui faire signer de papier.

Quand je téléphone à sa conseillère actuelle, qui répond jamais (mais à qui on doit laissé un message sur le répondeur pour qu'on vous rappelle une semaine après, là ils sont fort CE). On a demandé à plusieurs reprises qu'on nous envoie le duplicata (qu'ils font payer bien sur 30€), une fois on nous envoie l'échéancier de dit crédit, une fois on nous envoie un échéancier du crédit de Izicarte, une fois on nous envoie une feuille avec toutes les infos du crédit détaillé, mais jamais le duplicata avec la fameuse signature de ma mère...

Que dois je en conclure ? On a fait un crédit à ma mère sans la faire signer, est ce légal ?

Merci de vos réponses...

Jereva

Par **AUGUSTO**, le **15/06/2016** à **16:07**

Déplacer vous avec votre mère à l'agence avec le dossier entier pour tout tiré au clair. Prenez rendez vous au lieu de téléphoner.